

UN EXEMPLE DE POLYMORPHISME

PHONETIQUE:

LE POLYMORPHISME DE L' -S IMPLOSIF

EN GASCON GARONNAIS

par

Jacques ALLIERES

UN EXEMPLE DE POLYMORPHISME PHONÉTIQUE :

LE POLYMORPHISME DE 'L'-S IMPLOSIF

EN GASCON GARONNAIS

L'étude que nous présentons ici est un extrait d'un mémoire plus important, consacré au "*polymorphisme phonétique en gascon garonnais*", et fondé sur les 21 enquêtes linguistiques que nous avons effectuées le long de la frontière orientale du domaine gascon, du mois de juillet 1951 au mois de février 1952, pour le compte de l'"*Atlas Linguistique de la Gascogne*" (1). Ce mémoire, rédigé à titre de Diplôme d'Études Supérieures sous la direction de M. Jean Séguy, professeur à la Faculté des Lettres de Toulouse — par qui nous avons été également chargé d'effectuer les relevés linguistiques de l'Atlas gascon — ne pouvant être publié in extenso, nous avons choisi, parmi les très nombreux faits de polymorphisme phonétique étudiés dans notre travail de Diplôme, l'un des plus remarquables à tous égards : le *polymorphisme de l'-s implosif*. Nous synthétiserons ici les observations faites sur ce point dans tout le domaine visité, et tâcherons ensuite de mettre en valeur les enseignements qui découleront des résultats obtenus.

I. Généralités.

Nous appelons "polymorphisme" la coexistence, dans le langage d'un sujet parlant, de deux ou plusieurs variantes phonétiques ou morphologiques d'un même mot, utilisées concurremment pour exprimer le même concept, le choix de l'une ou de l'autre apparaissant comme indépendant du conditionnement articulatoire (tempo, etc.) ou d'une recherche quelconque d'expressivité.

Notre objet ainsi défini, nous voudrions, avant d'aborder l'étude des faits, montrer combien de réactions diverses, de déclarations contradictoires un tel phénomène a suscitées chez les linguistes. Il est significatif, pour un fait que certains semblent nier, que son existence s'imposant à la réflexion des chercheurs, ait provoqué les discussions dont on trouvera un écho dans les citations qui vont suivre, et qui prouveront, à défaut d'autre chose, que le polymorphisme existe, tel que nous l'avons défini.

A la page 215 de l'opuscule de K. Jaberg et J. Jud "*Der Sprach-atlas als Forschungsinstrument*", volume d'introduction à l'A.I.S., nous lisons : "*Dass dasselbe Wort je nach den Umständen sehr verschieden ausgesprochen werden kann; dürfte nach den systematischen Untersuchungen von Rousselot, Gauchat, Terracini, Bloch, Lutta und nach den Beobachtungen von vielen anderen Gelehrten auch ausserhalb des romanistischen Gebiets theoretisch kaum mehr gelehrt werden; trotzdem auch heute noch in praxi viele Dialektforscher konsequent an diese Tatsache vorbeigehen; die für eine saubere Einordnung der Beispiele in die Paragraphen einer historischen Lautlehre sehr unbequem ist*". Voilà, à la fois, une protestation et une profession de foi : protestation contre la méfiance explicite ou implicite que d'aucuns montrent à l'égard des faits qui nous occupent, au nom d'une conception a priori des faits linguistiques, ou même pour des raisons plus matérielles ; profession de foi de linguistes qui ont été directement en contact, au cours d'enquêtes dialectologiques, avec la réalité vivante du langage, et qui parlent de faits de polymorphisme parce qu'ils en ont eu à noter tout au long de leurs prospections.

Dès la parution de l'A.L.F., on pouvait lire, à la page 8 de la notice : "Les patois ne présenteront point au transcripteur la rigidité, l'immuabilité phonétique qu'on paraît encore leur attribuer". Et cependant, dans sa monumentale "*Grammaire istorique des parlers provençaux modernes*", J. Ronjat, qui a pourtant utilisé systématiquement, entre autres matériaux, les documents de l'A.L.F., semble interpréter les données d'étrange façon : souvent les variantes citées semblent être considérées par lui, contre toute vraisemblance, comme des formes qui, dans le parler noté, sont les seules existantes, même si d'autres mots présentent, dans ces documents, pour la même structure phonétique, une réalisation différente. Notre propre expérience d'enquêteur linguistique — que nous osons à peine confronter avec celle de l'illustre romaniste — nous empêche de le croire sur parole lorsqu'il déclare : "Le passage (de s) à [h] devant toute occlusive sourde s'observe ... à Caors, sauf quelques mots qui conservent sp". (op. laud. II, p. 199, § 326 β, altérations récentes du groupe s + consonne) (nous soulignons). Cette distribution inexplicable des formes en s + consonne et en h + consonne est sans aucun doute un effet du hasard : l'informateur de J. Ronjat — ou lui-même —

a dû noter, comme nous l'avons fait, sans faire répéter et sans contre-enquête, des mots isolés sous la forme qui, parmi plusieurs variantes possibles, a été choisie à ce moment-là, inconsciemment, par le patoisant. Ronjat semble en avoir conclu, idée à peine concevable, à une répartition *lexicale* des formes en s + cons. eth + cons. ! Et ce n'est que sur des témoignages plus explicites sans doute qu'il consent à noter, non sans une nuance d'étonnement : "Vers 1890 (2), ... les parlers landais avaient devant sonore [h~z] et, généralement, une infinité de var. diverses ; dans la prononciation d'une seule et même personne, on entendait suivant le soin du débit, [s] ou [z], [s] ou [h], [z] ou [h] + consonne, ou une consonne géminée et toutes les nuances intermédiaires concevables". (*ibid.* p. 200, § 327). L'auteur donne l'impression de citer là un fait absolument remarquable et rare, alors que ce polymorphisme est monnaie courante dans une aire extrêmement importante en Gascogne, comme nous tâcherons précisément de le montrer au cours de ce travail.

Cette foi en l'immuabilité des sons de la parole n'est pas solidaire d'une époque donnée dans l'histoire de la linguistique, quoique aujourd'hui peut-être une réaction se dessine dans la direction indiquée par Jud et Jaberg (*loc. laud.*) ; elle est plutôt inséparable d'une certaine forme d'esprit : le manque d'expérience réelle, vécue, l'habitude du travail sur les textes, un tempérament de mathématicien peuvent affermir notre propension à organiser rationnellement, a priori, des faits que leur nature humaine, biologique, soustrait à une telle rationalité. "Nous ne réussissons à saisir et à dominer la multiplicité des faits phonétiques qu'en les classant, et qui étudie la phonétique d'un parler quelconque tend naturellement à la classification qui lui en facilite l'étude et qui existe dans le cerveau même du sujet parlant" (K. Jaberg, *Romania*, t. L, 1924, p. 282). Aussi, s'efforçant de classer, a-t-on rejeté souvent, consciemment ou non, ce qu'on n'arrivait à faire entrer dans aucun cadre, parmi les monstres et les aberrations de la nature ; secrètement, on lui reprochait avec humeur son existence ; en public, on prenait le parti de l'ignorer.

On s'est aperçu d'ailleurs que ces variations du langage, loin de relever exclusivement de la fantaisie du locuteur, pouvaient donner lieu à des études systématiques. Les ouvrages du chanoine Rousselot et de M. L. Gauchat (3) sont de brillantes et fructueuses illustrations des méthodes qui doivent conduire cette étude de la phonétique vivante. Mais leurs conclusions - analogues - sur l'hétérogénéité du langage dans un groupe social réduit (une famille : Rousselot ; une commune : M. Gauchat) selon les générations ou selon les individus laissent supposer que la parole, chez un sujet observé à un moment précis de son existence, reste quelque chose d'homogène. En effet, l'individu étant bien, en fin de compte, l'"atome" linguistique par

excellence, c'est sans doute dans son parler, photographié en "instantané" dans les relevés d'un atlas linguistique, que l'on devrait découvrir cette unité linguistique sans fissure que postule la raison !

C'est cependant le caractère normal et l'ampleur du polymorphisme individuel, sous son aspect synchronique, que nous voudrions, pour notre part, essayer de montrer dans cette étude. Les matériaux inédits - sauf exception (4) - de l'Atlas Linguistique Gascon ont été relevés dans des conditions qui permettent une telle recherche : aussi les collaborateurs du N.A.L.F. n'ont-ils pas manqué, dans les comptes-rendus de leur travail d'enquête (Français Moderne, à partir du tome XIII, 1945), de communiquer leurs impressions générales sur les faits de polymorphisme : voici ce que déclare M. Bonnafous (*L'enquête en Quercy*, F.M. t. XV, 1947, p. 39) : "Tel qui m'a répondu d'abord : Lu cà me dòl ; hùè pùlo per ün gal, si je le fais répéter, articulera : Lu cam me dòl ; hùèp pùloi per ün gal ; ou encore : Lu càp me dòl ; gùet pùlos per ün gal". Voici maintenant un témoignage de M. Bouzet (*L'enquête en Béarn*, F.M. t. XVI, 1948) : "En plusieurs endroits du moyen Béarn, à Nay, à Navarrenx, à Oloron, j'ai pu constater, non seulement dans la même localité, mais aussi chez le même individu (5), des écarts très notables de timbre entre les pôles a, o, oe : pòrta, pòrto, pòrtoe (6). A Lembeye, la nasalisation de harça, pazan, kamî etc ... apparaissait et disparaissait chez le même sujet de la façon la plus déconcertante, alors qu'elle est constante plus au Nord et inconnue plus au Sud (5)".

Ainsi nous venons de voir plusieurs témoignages autorisés affirmer la réalité du fait dans le domaine roman. Nous nous contenterons, pour terminer cette rapide enquête auprès des dialectologues et des linguistes, de citer deux passages significatifs, extraits des oeuvres du prince N.S. Troubetzkoy et de M. H. Gavel. La preuve qu'ils apportent de l'existence des faits de polymorphisme dans deux domaines linguistiques hétérogènes et tous deux étrangers aux parlars romans confirme ainsi l'expérience d'Edmont, des collaborateurs de l'A.I.S., de ceux du N.A.L.F., comme les indications de la *Grammaire historique* de Ronjat, et nous paraît ainsi poser définitivement le polymorphisme comme un fait de linguistique générale :

M. Gavel (*Éléments de Phonétique basque*, p. 6, note a) signale qu'un dialecte basque amuit "volontiers" l'a de la désinence d'inessif singulier (herrian / herrin, itsasoan / itsasun), et il ajoute : "Nous disons "volontiers", parce que l'amuissement dont nous parlons n'est pas obligatoire, mais facultatif ; il arrivera souvent qu'un individu, prononçant deux fois la même phrase, à quelques instants d'intervalle, articulera l'a amuissable l'une des deux fois, et amuira l'autre fois, suivant l'inspiration du moment, et sans qu'on puisse

trouver de raison apparente à cette diversité de traitement" (5).

D'une façon plus générale, N.S. Troubetzkoy (*Principes de Phonologie*, trad. Cantineau, p. 49) déclare : ... "Il n'échoit en somme aucune fonction aux variantes facultatives non pertinentes pour le style : elles se remplacent réciproquement d'une façon tout à fait arbitraire, sans qu'en outre la fonction expressive ou la fonction déclenchante du discours soient modifiées en quoi que ce soit. Par ex. en kabarde les occlusives palatales sont prononcées tantôt comme des sons de type k, tantôt comme des sons de type č : le même kabarde prononcera par ex. le mot "gane" "chemise" tantôt žane, tantôt ġ'ane, sans le remarquer, ni sans indiquer par là aucune nuance stylistique ou émotionnelle" (5).

Le bien-fondé de notre étude nous paraît donc sérieusement établi, et nous ne pourrions pas imputer systématiquement, comme certains seraient tentés de le faire, à des erreurs auditives la multiplicité de formes que nous aurons enregistrée auprès d'un même informateur.

II

A. Généralités sur l'-s implusif :

En gascon, l'-s peut se trouver en position implusive dans différents cas :

- a) en finale absolue : dises, hangàs, tres.
- b) en finale de mot, devant une initiale consonantique : vengues deman, castanhas candas.
- c) cas particulier : en finale d'enclitique devant initiale consonantique : las peras, los trabalhs.
- d) à l'intérieur d'un mot, en fin de syllabe devant consonne : desca, escala, espiar, estacat, hèsta.

Dans la majorité des dialectes gascons, l'-s implusif semble se trouver en position faible dans les cas b, c et d. En finale absolue (cas a), les symptômes d'ébranlement sont rares : on connaît surtout une aire relativement importante située en Basse-Bigorre (Nord des Hautes-Pyrénées), ainsi que certains parlers du Nord de la Gascogne, qui se trouvent en contact avec l'aire périgourdine d'amuissement de la sifflante finale (cf. pour l'ensemble des faits occitans J. Ronjat, *Gr. ist.* II p. 271 sqq, § 374 sqq). Si nous distinguons les cas b et c, c'est, en premier lieu, parce que les groupes *article + substantif* et *es* (continuateur de lat. EST) + *adjectif* sont, de loin, les plus fré-

quents dans nos relevés, en second lieu parce que certaines altérations subies par l'-s implusif ont eu des conséquences parfois graves sur la morphologie de ces enclitiques. Enfin, le cas d, presque toujours assimilable aux autres dans les parlers étudiés ici, s'en distingue par exemple dans les parlers de Basse-Bigorre, où l'on entend "lah d^éskoh" pour gasc. commun "laz d^éskos", Mézin "lah d^éčkos" (même traitement spirant, avec assimilation partielle).

Dans le domaine gascon, ou plus précisément dans l'aire représentée par l'ensemble des points d'enquête de l'Atlas Linguistique Gascon, les altérations subies actuellement par l'-s implusif sont de deux types :

1°) Ou bien l'-s implusif, devant toute consonne, évolue en une spirante sourde ou sonore dont le point d'articulation s'assimile plus ou moins à celui de la consonne suivante : sons du type s; ∫ ou h.

2°) Ou bien, devant toute consonne à l'exception des occlusives sourdes p, t, k, il évolue - sans doute après un processus analogue de spirantisation - en un élément vocalique -i a^e élément de diph-tongue.

Pour simplifier l'exposé, nous nommerons le 1^{er} processus "spirantisation de l'-s", le second "vocalisation de l'-s".

Il se trouve, dans le domaine qui nous occupe, que ces deux traitements sont exclusifs l'un de l'autre. D'autres parlers occitans les connaissent tous deux simultanément : J. Ronjat cite pour le quercinol de Cajarc (loc. cit.) : "Se boul^h p^etca plossos enguilos, ona(s)-bou n del coustat de loi rouòcoi negros joui lo poissièro dei mouli(s) despoulhat(s)" "si vous voulez pêcher beaucoup d'anguilles, allez-vous-en du côté des roches noires sous la chaussée des moulins démolis". Nous avons donc ici : - devant consonne sonore : -s > -s/-i/ø
- devant occlusive sourde : -s > -s/-h.

A Coux, selon le même auteur, la vocalisation de l'-s, régulière devant consonne "douce", a parfois lieu devant p- : toui pichot. Cette vocalisation devant occlusive sourde est la règle dans le N. du domaine occitan : Pral (Italie, prov. Turin) eipino, eicrito (SPINA, SCRIPTA) ; briançonnais eipalo, eitable (SPATULA, STABULU) ; de même en Périgord, Limousin etc. (Pour le détail de la répartition, cf. Ronjat, op. land. II pp. 195-197). Les deux traitements observés en Gascogne, avec leurs modalités propres, n'apparaissent donc que comme deux solutions entre mille à la "démolition" de l'-s implusif.

Du point de vue articulatoire, ces deux genres d'altération de la sifflante implusive sembleraient constituer des processus d'assimilation de la sifflante au phonème consonantique suivant : cette interprétation paraît exacte si l'on met à part le cas de la séquence -s.+ consonne dentale, puisqu'il s'agit là d'un groupe articulatoire-

ment "homotope", selon l'expression de J. Ronjat. L'altération de ce groupe est la preuve que l'assimilation n'est pas la cause de l'altération, mais qu'elle est le processus selon lequel elle s'effectue, quitte à le dépasser en fin de mutation pour parachever l'évolution.

En réalité, les processus sont quelque peu différents :

1°) *spirantisation* : il s'agit d'un relâchement articulaire, par lequel le phonème s perd son caractère sifflant pour ne garder que son caractère de spirante ; cette spirante s'assimile : elle est théoriquement vélaire devant consonne vélaire, bilabiale devant consonne labiale, réduite à un souffle de point d'articulation indéterminé devant consonne dentale, et plus ou moins assimilée à leurs points d'articulation devant les autres consonnes ; en pratique, le relâchement est souvent tel, que la spirante est réduite à ce souffle, de type *h*, devant toute consonne. L'altération a d'abord lieu devant consonne douce (en occitan, toutes les consonnes sauf les occlusives sourdes *p*, *t*, *k*), puis devant consonne forte (*p*, *t*, *k*). Sa fréquence dépend également du point d'articulation de la consonne suivante : le groupe vélaire, *sk-zg*, s'altère souvent le premier ; parfois, c'est le groupe labial (*sp-zb*) ; dans tous les cas, l'altération du groupe dental (*st-zd*) est la dernière à se produire : tout se passe comme si l'ébranlement initial était une tendance à l'assimilation ; la production de spirantes nouvelles, vélares ou bilabiales, s'accompagnerait (sous l'effet d'une tendance à unifier de nouveau ces spirantes variées sous la forme d'un souffle indéterminé *h* ?) d'un relâchement dans l'articulation de ces phonèmes héritiers de l'*s* implosif, relâchement qui, se généralisant, finirait évidemment par atteindre la dernière sifflante solide, celle du groupe dental : l'assimilation, à ce dernier stade, a fini de jouer.

Devant consonne autre que les occlusives, le faible nombre d'exemples recueillis ne nous permet pas, dans la plupart des cas, de calculer des moyennes de fréquence ; toutefois, certains faits observés à Anan (Haute-Garonne ; 679-SO) méritent une étude attentive, comme nous le verrons au cours de cet exposé. Le fait essentiel à retenir dans ce processus de spirantisation est certainement son *extension rapide devant toute séquence consonantique, sourde ou sonore* ; nous avons eu l'impression, en cours d'enquête - sans avoir pu le vérifier par l'expérimentation phonétique, et pour cause ! - qu'entre voyelle et consonne sonore la spirante n'était pas forcément sonore ; sans doute le passage du groupe à une gémée, évoqué par Ronjat (cf. supra "Généralités"), suppose l'existence d'une spirante sonore, ou sonorisée. Mais ce passage est loin d'être la règle. L'impression dominante qui découle de nos observations sur le terrain est celle d'une tendance vers la *stabilisation de la spirante sous sa forme sourde*, quel que soit son point d'articulation.

2°) *vocalisation* : la sifflante subit d'abord un recul du point

d'articulation, sans relâchement articuloire ; au lieu de se produire entre l'apex et les alvéoles supérieures, la "frication" s'effectue entre la partie médiane de la langue et la zone antérieure du palais ; d'où, devant sourde, la production d'une spirante de type ç̣ (un yod sourd, ou Ich-laut), et, devant sonore, de la sonore correspondante, à savoir un yod. Cette altération a d'abord lieu, comme dans le cas précédent, devant consonne douce (y compris, souvent, l'affriquée tɕ - espagnol *dicho* - que nous notons très imparfaitement par t + e) ; mais au lieu d'étendre la spirantisation amorcée aux sifflantes suivies d'une consonne forte (occlusive sourde), l'évolution semble s'en tenir là, provisoirement peut-être (cf. le N. du domaine). Or les consonnes douces sont en grande majorité sonores : b, d, g, m, n, l, r, j, en face de s et tɕ : par assimilation, la spirante est donc sonore dans la plupart des cas ; l'analogie élimine les cas de conservation de la sourde ç̣. Nous ne trouvons donc aujourd'hui, dans l'aire gasconne de "vocalisation", que des yod qui, entre voyelle et consonne, et par relâchement articuloire chronologiquement secondaire, deviennent des -i seconds éléments de diphtongue.

On remarquera qu'il n'y a pas, dans ce second cas, de véritable assimilation du point d'articulation : il n'y a qu'un simple recul ; ce caractère limité de l'évolution est confirmé par le retard considérable du relâchement, et par la conservation de la sifflante devant occlusive sourde dans une aire immense. Sur notre domaine, l'absence de phonèmes transitoires comme ç̣ ou un véritable y constrictif nous incline à penser que, malgré le polymorphisme qui nous fait voir en -s un phonème actuellement mutant, l'altération est déjà ancienne. Qu'ainsi, depuis longtemps amorcée, elle paraisse se stabiliser en un polymorphisme -s(-z)/-i qui défie toute systématisation phonologique - en attendant de s'achever un jour, proche ou lointain, par une normalisation -s devant consonne forte, -i devant douce, ou -i devant consonne quelconque ... si du moins l'occitan vit assez longtemps pour cela -, ce n'est pas un sujet d'étonnement lorsqu'on songe combien variable peut être le laps de temps dans lequel s'accomplit une mutation phonétique. De plus, la moindre résistance de l'-s, sonorisé en -z, devant consonne douce (majorité de sonores), en raison de l'entourage sonore (le traitement français de l'-s implusif confirme cette vue), semble corroborer l'hypothèse selon laquelle la vocalisation serait plus ancienne que la spirantisation ; mais tout cela nous entraînerait trop loin.

Aussi, après cet aperçu concernant l'interprétation articuloire des faits, voici les faits eux-mêmes ; l'essentiel de cet exposé portera sur les "pourcentages polymorphiques" ; en effet, la répartition des réalisations "conservatrices" - en l'occurrence -s - et des réalisations "novatrices" - c'est-à-dire -h (-ç̣) ou -i - ne peut être une répartition lexicale en période de mutation, selon le

grand postulat sur lequel repose tout l'édifice de la phonétique historique : lorsqu'un phonème quelconque est affecté d'une mutation quelconque, spontanée ou conditionnée, cette mutation a lieu dans toutes les séquences phonétiques à l'intérieur desquelles ce phonème se trouve situé dans des conditions analogues.

Nous étudierons tout d'abord les faits de "spirantisation", puis ceux de "vocalisation". La répartition géographique des deux catégories d'altération à l'intérieur du domaine qui a fait l'objet de notre enquête est indiquée dans la carte ci-contre.

B. Les faits de spirantisation :

Si nous ne distinguons ni dans cette rubrique, ni dans celle qui concernera la "vocalisation", les différentes catégories d'-s implosifs énumérées plus haut (v. supra, II A), à l'exception du cas *a* (finale absolue) qui se trouve radicalement différent des autres dans notre domaine, c'est que la rareté des exemples offerts par les réponses de notre questionnaire pour les cas *b* et *d* ne nous permet de tirer absolument aucune conclusion d'ordre statistique : sauf exception, nous confondrons donc dans la même rubrique tous les cas où -s implusif se trouvera suivi d'une consonne quelconque. Les résultats ne sauraient d'ailleurs en être beaucoup modifiés : cf. Ronjat II § 379 p. 279, sur les "faits aq. S.-O. en liaison", où l'expérience de l'auteur confirme la nôtre. Les exemples seront ainsi classés selon les séquences consonantiques, seul facteur qui, à l'étude, paraît avoir différencié les réalisations d'-s implusif, celles-ci paraissant indépendantes de l'entourage vocalique.

Voici donc les résultats statistiques par localité, les points d'enquête s'échelonnant approximativement du Nord au Sud. Dans les tableaux suivants, le 1^{er} nombre à gauche est celui des exemples, le 2^e celui des cas de spirantisation. Nous donnons entre parenthèses les proportions des différentes réalisations de la spirante. Si ce dernier nombre n'est pas indiqué, la spirante est partout *h*.

1°) Lafitte-sur-Lot (Lot-et-Garonne), point 647-NE de l'A.L.G. :

sk 65 44 ($h = 15, \frac{h}{c} = 12, \hat{c} = 17$). spirantisation : env. 67 %

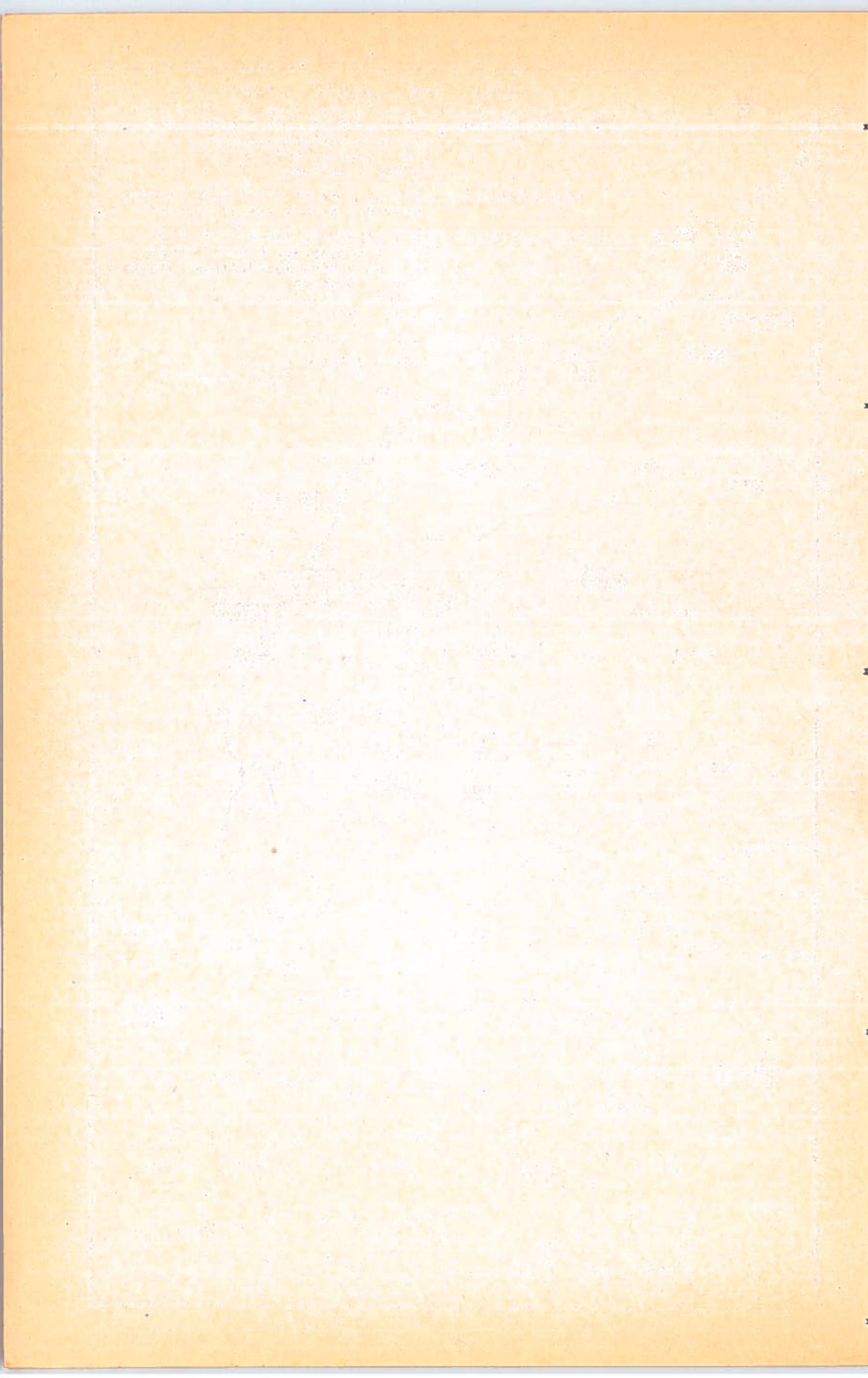
st 42 2 - : - 5 %

sp 39 26 ($h = 24, \frac{h}{c} = 1, -pp- = 1$). - : - 66 %

zg 2 1 (données non significatives)

zd 7 2 - : - 28 %

zb 16 14 ($h = 13, \phi = 1$) - : - 87 %



| | | | | |
|----|---|---|----------------|------------------------------|
| zl | 7 | 7 | (h = 6, ø = 1) | spirantisation : env. 100 % |
| zn | 5 | 5 | | - : - 100 % |
| zm | 9 | 9 | | - : - 100 % |
| zr | 3 | 2 | (h = 1, ø = 1) | (données non significatives) |
| sf | 2 | 2 | | (id°) |
| ss | 2 | 2 | | (id°) |
| zj | 2 | 2 | | (id°) |

Hors les données non significatives, nous constatons :

- a) débilité extrémé de la sifflante devant *l, n; m* ;
- b) solidité de la sifflante dans les groupes dentaux *st* et *zd* "homotopes" (J. Ronjat), extrémé pour le groupe sourd, encore appréciable pour le groupe sonore ;
- c) fréquence moyenne de spirantisation dans les groupes sifflante + occlusive vélaire et occlusive labiale, les groupes labiaux demeurant les moins solides.

Nous pourrions ainsi donner une liste des groupes ci-dessus rangés par ordre de solidité croissante :

zl-zn-zm, zb, sk, sp, zd, st.

Si nous avons eu plus d'exemples du groupe *zg*, celui-ci se serait probablement situé aux alentours de *zb*, peut-être avant. Notons l'assimilation de la spirante en *ç* devant *k*.

Pour rappeler qu'il s'agit bien d'un polymorphisme, nous citons ici les "groupes polymorphiques" relevés à Lafitte-sur-Lot :

Question 53 *děskó* / *děhkó*, 459 *klěčké* / 606 *klěské*, 72 *ěspřĩló* / *ěhpřĩló*, 952 *ěz bĩřĩ* / *ěh bũřó*.

Aucun doute ne peut subsister.

2°) Aiguillon (Lot-et-Garonne), 647 :

sk 58 4 (pour le même mot, il est vrai : 588 *klěhké*; *děsklěhkq*, 594 *klěhké*, 606 *klěhké* : cf. ci-dessous notre discussion).

sp 33 1 451 *něstòh pũlòs*.

zg 4 ø *zn* 6 2 302 *lah mǎndětòs*, 736 *buh mé-nĩnòs*.

zb 12 1 452 *lah bǎřòs*. *zn* 3 1 893 *sěgřĩmǎs*.

zd 5 ø *zl* 6 2 57 *lah lamòz*, 90 *buh lĩnsòs*.

ss 6 ø

sf 1 1

Enfin deux cas d'assimilation devant \bar{r}' : 251 *lur̄q̄is*, 662 *ér̄ib̄il̄us*.

Vu les pourcentages, nous nous contenterons de remarquer :

a) l'absence de spirantisation devant dentale (cf. les 5 % et 28 % de Lafitte-sur-Lot !);

b) sa relative fréquence devant *l, n; m* (cf. encore Lafitte-sur-Lot);

c) le problème posé par nos exemples du groupe *sk* : si le mot "*kl̄èské*" paraît monopoliser ici le traitement spirant, nous pensons que les conditions phonétiques s'y prêtent tout particulièrement : nous avons noté au cours de l'enquête : "*kl̄è^hké* : chuintante à point d'articulation latéral, la langue maintenue contre le palais". Il s'agit donc d'un phonème entre *l sourd* et *ç* (ou *h* ?); sans nul doute, la présence dans la syllabe précédente d'un *l*, dernière consomme prononcée avant le phonème chuintant, a conditionné étroitement l'articulation de celui-ci : la spirante a pour origine à la fois la tendance à assimiler l'*s* au *k*, et la difficulté éprouvée par notre sujet au moment de passer de l'*l* à l'*s*, consonnes d'articulation exactement inverse, comme nous le verrons plus loin. Le résultat en est une chuintante latérale sourde, dont le point d'articulation participe de l'*l* et de celui du *ç*.

3°) *Espiens* (Lot-et-Garonne), 657-NE :

| | | | | |
|-----------|----|-------------|---|-----------------------------|
| <i>sk</i> | 54 | 8 | ($h = 5, \frac{h}{s} = 1, \hat{c} = 1, \emptyset = 1$). | spirantisation :: env. 15 % |
| <i>st</i> | 45 | 1 | (avec variante immédiate) | - : - 2 % (?) |
| <i>sp</i> | 44 | 12 | | - : - 27 % |
| <i>zg</i> | 6 | 2 | | - : - 33 % |
| <i>zd</i> | 10 | \emptyset | | |
| <i>zb</i> | 17 | 8 | ($h = 6, \frac{h}{z} = 2$) | - : - 47 % |
| <i>zl</i> | 8 | 3 | ($h = 2, \frac{h}{z} = 1$) | - : - 37 % |
| <i>zn</i> | 4 | 1 | | (résultat non significatif) |
| <i>zm</i> | 10 | 2 | | - : - 20 % |
| <i>zr</i> | 1 | 1 | | |

sf 2 2 ($h = 1, \text{assimilation} = 1$) : *f* bilabial.

zj 2 1 *hj* et 1 *zj* : 746 *lè^h juènz*, 748 *pr̄q̄b̄o^z jèns*.

Ajoutons à cela un cas assez étrange de spirantisation de l'*-s* final devant voyelle (?) : 589 *sér̄il̄òh èngw̄ân*. Spirantisation en finale "absolue" (c.-à-d. ici devant légère pause) ? Nous ne saurions conclure.

Remarquons donc que :

- a) Le groupe dental est inébranlable (cf. supra) ;
 b) l'altération affecte surtout le groupe s + labiale : les articulations respectives des deux phonèmes n'ont en effet rien de commun.

Variantes polymorphiques immédiates, obtenues en faisant répéter les réponses après avoir noté la première forme donnée.

66 *lus panèks* // *luh pa-*; 229 *gaspó* // *gəhpó*, 303 *las patatós* // *lah pa-*; 514 *è^h tām̄bəd-* // *és tām-*; 573 *la^h pèts* // *las pèts*, 841 *tréz bēirés* // *trē^h bē-*; 905 *a pukūt* // *puskūt*, 893 *éégiz mizé* // *éégih mizé*.

3°) Mézin (Lot-et-Garonne), 657 :

| | | | | | | | | |
|-----------|----|---|-----------|----|---|-----------|---|---|
| <i>sk</i> | 58 | ∅ | <i>zg</i> | 9 | 1 | <i>zn</i> | 7 | 3 |
| <i>sp</i> | 28 | 1 | <i>zb</i> | 12 | 1 | <i>zn</i> | 4 | 3 |
| <i>st</i> | 40 | ∅ | <i>zd</i> | 7 | ∅ | <i>zl</i> | 6 | 5 |

Ajoutons deux cas d'assimilation de *zr* en *r*, et un cas d'assimilation 219 (*lah ljos* //) *lalljó* (avec chute de l'-s final).

Un cas curieux : 69 *la kudèlo* (< **lahkudèlò* ?).

Ici donc, spirantisation fréquente devant les consonnes "douces" *l*, *n*, *m*, moins fréquente devant occl. sonore, pratiquement inexistante devant occl. sourde, et nulle devant occl. dentale.

Comme les matériaux de l'Atlas Gascon ne sont pas encore publiés, nous ne pouvons tracer l'aréologie de la spirantisation dans l'ensemble du domaine gascon, ce qui nous aurait permis d'apprécier l'intérêt des statistiques établies ci-dessus. L'esquisse de synthèse partielle publiée par l'abbé Th. Lalanne, collaborateur de l'ALG pour la région Ouest, aux pp. 41-44 du 2^e volume de son ouvrage "*L'indépendance des aires linguistiques en Gascogne maritime*" est à notre avis trop limitée, et fondée sur des groupes d'exemples numériquement trop inégaux (7 exemples de *-sk-* contre 1 seul de *-st-* !) pour que nous puissions établir d'après elle des statistiques comparables aux nôtres. Retenons-en simplement la méthode de travail, tout à fait analogue à la nôtre. Nous reviendrons ultérieurement sur l'intérêt que présentent les pourcentages respectifs des réalisations du groupe moderne *-zl-* d'une part, et de celles du ou des continuateur(s) de latin *FL-* d'autre part : la question est des plus complexes.

4°) Outre cette frange garonnaise d'une aire extrêmement importante que révéleront les cartes de l'ALG, nous avons relevé dans nos enquêtes un début d'altération de l'-s implusif à Anan (Haute-Garonne), point 679-SO de l'ALG. Le point 679, Lombez (Gers), situé à 18 km au NE d'Anan, ne connaît que des phénomènes de vocalisation devant consonne "douce", comme nous le verrons ultérieurement ; mais à peine 50 % des exemples relevés présentent l'altération. ABOUSSAN (Hte-Gne),

point 781-NO, situé à peu près à la même distance au SE d'Anan, 2 cas de vocalisation sur 50 dénotent une stabilité appréciable de l'-s implusif. Entre ces deux points, au lieu de trouver une proportion intermédiaire de cas de vocalisation, nous sommes en présence d'un phénomène tout différent : un début de spirantisation. Cette mutation avait assez peu d'ampleur vers 1900 pour que plusieurs membres de notre famille, venant habiter la commune, (originaires de l'Ariège ou de la région de Rieumes, ils n'avaient jamais pu entendre prononcer ainsi le "patois") pussent y demeurer de longues années sans se rendre jamais compte de ce trait phonétique. Ronjat, d'autre part, en général si remarquablement informé, ne souffle mot de la chose dans sa "Grammaire istorique" ; de sorte que nous-même, devant une telle conspiration du silence, tenté de croire à un fait de phonétique "familiale" - puisque tous les membres de la même famille, interrogés au cours de notre enquête, avaient perpétuellement hésité entre la réalisation sifflante et la réalisation spirante -, décidâmes d'effectuer une contre-enquête auprès de plusieurs habitants d'Anan appartenant à des familles différentes ; les résultats apportèrent toute la clarté désirable : apparaissant de façon encore limitée devant certaines séquences consonantiques, la spirantisation de l's implusif est un fait de prononciation commun à tous les habitants du village ; nous n'avons pu savoir si son aire excède les limites de la commune. Voici les proportions :

| | | | | | | | | | |
|-----|----|---|-----------------------------|----|----|-----|-------|-----------------------|-----------------------------|
| sk | 61 | 2 | ($\hat{c}k/\frac{h}{c}k$) | zg | 4 | 2 | zl | 8 | 6 |
| st | 66 | ∅ | | zd | 14 | ∅ | zm | 10 | 8 (7 hm, 1 $\frac{h}{z}m$) |
| sp | 32 | ∅ | | zb | 13 | 2 | zn | 2 | 2 (hn/∅n) |
| *sf | 1 | ∅ | | zj | 1 | 1 | | | |
| ss | 1 | ∅ | | zr | 2 | : 1 | h_r | (250 le^h r̄ais) et | |
| | | | | | | | | 1 assimilation | (16 l̄ēraz̄is). |

L'ébranlement maximum a donc lieu :

- devant consonne douce (excepté l'occlusive dentale sonore)
- parmi les occlusives sourdes, devant l'occlusive vélair, e,
- parmi les consonnes douces, dans la mesure où les nombres donnés permettent d'établir une proportion significative, devant l et m.

Ainsi nous voyons ici se confirmer le processus général de spirantisation de l'-s implusif devant consonne quelconque, tel que nous l'avons vu se dessiner dans les enquêtes précédentes. Mais un fait curieux rompt cette parfaite harmonie : le *continuateur du latin EST* bénéficie d'un traitement aberrant. Nous verrons en effet que dans le domaine "vocalisant", EST se présente normalement sous la forme *es* devant consonne "forte", *ez* devant voyelle, *ei/i* devant consonne "douce". Souvent d'ailleurs la forme "vocalisée" *ei/i* se généralise au détriment des formes à sifflante quelle que soit la séquence phoné-

tique. Dans le domaine "spirantisant", nous n'avons pas fait une place à part au continuateur de EST, qui suit la loi générale de spirantisation (*és/éz/éh*). Mais à Anan, *EST* se trouve représenté par les formes alternantes normalisées *èi/i/y* : *èi* attesté deux fois en position tonique, *i/y* représentant la forme atone.

Deux explications sont possibles :

1°) Ou bien la forme *èi/i*, née dans des parlars voisins appartenant à l'aire de vocalisation de l'-s devant consonne douce (679 Lombez, 771-NO Rieumes sont dans ce cas), se serait généralisée hors de son domaine propre, où elle est autochtone, à partir du moment où elle a été sentie non plus comme variante articulatoire de la forme originale *es*, mais comme forme unique, indépendante de l'entourage phonétique, et utilisée aussi bien devant une consonne quelconque que devant voyelle,

2°) Ou bien Anan faisait jadis partie de l'aire de vocalisation, dans une zone marginale où régnait le polymorphisme, et tandis que sous la pression de certains parlars voisins dans lesquels l'-s demeurait solide (cf. Boussan cité tout à l'heure) le traitement autochtone était abandonné en règle générale pour la conservation (provisoire) de l'-s implosif, la forme *ei/i*, déjà généralisée et sentie comme indépendante de l'entourage phonétique, était tout naturellement conservée, dernier témoin d'un état de choses révolu.

Il est curieux que Boussan, où l'-s implosif est extrêmement stable, ne connaisse également pour EST qu'une forme *èi/i* : emprunt à la région voisine de Martres-Tolosane (781), qui appartient à l'aire "vocalisante" ? Ces traitements spéciaux réservés aux formes verbales illustrent de façon significative cette lutte perpétuelle, étrangère à notre conscience, qui oppose dans la morphologie verbale deux forces antithétiques : l'analogie et les tendances phonétiques : appartenant au vocabulaire d'une langue au même titre que les substantifs ou les adjectifs, les formes verbales tombent sous l'influence des mêmes tendances phonétiques : assimilations, mutations conditionnées ou inconditionnées. Mais la flexion, menacée d'une désorganisation totale, réagit pour sauvegarder son homogénéité : il faut qu'une certaine constance dans les radicaux et les terminaisons permette de reconnaître dans le système de formes qui constitue une conjugaison leur appartenance à un même verbe, ainsi que l'appartenance de chaque forme particulière à un mode, un temps, une personne déterminés. Ainsi en provençal moderne la nécessité d'opposer la 1^e et la 2^e personne du sg de l'indicatif présent d'un verbe comme *amar* a contrecarré dans ce cas particulier la chute, phonétiquement normale, de l'-s final provenant d'-S final latin : d'où *AMŌ* > *ame*, *AMĀS* > *ames*. Dans nos enquêtes, Laffite-sur-Lot offre un exemple analogue : sur 115 exemples d'-S final latin, nous avons relevé 58 finales en -s et 57 finales sans -s (l'absence de réalisations intermédiaires entre

-s et -ø, comme il en existe dans les Hautes-Pyrénées, nous incite d'ailleurs à croire qu'il ne s'agit pas ici d'une mutation phonétique, mais d'un polymorphisme propre à une zone de transition entre une aire qui conserve un -s final solide et une aire où cet -s s'est depuis longtemps amui en finale absolue) : or toutes les formes de 2^e pers. du sg. des verbes conservent leur -s final : ce n'est évidemment pas un hasard. Dans le cas du continuateur de EST, le caractère anomal de la flexion du verbe ESSE complique singulièrement les données du problème : *ei/i* n'est évidemment pas une réfection analogique, comme il en existe pour les personnes 4 et 5. Mais la moindre altération défigure et rend méconnaissable un monosyllabe comme *es* : au lieu de formes alternantes *es/ez/ei/i*, ou *es/ez/eh/eê* etc., la langue adopte une forme stable *i* alternant en position atone avec un *ei* tonique ; cette systématisation "commode" devait forcément trouver un certain succès même dans les aires dialectales où l'-s ne se vocalisait pas.

5°) Nous venons de voir se poser à Anan un problème d'aréologie phonétique assez complexe. *Saint-Plancard* (Haute-Garonne), 780-NO, nous offre lui aussi dans son parler une énigme à résoudre :

Le traitement général de l'-s implosif paraît être ici la *vocalisation*, il est vrai très peu développée : les exemples d'articles au pluriel devant consonne douce (l'article est ici la forme "pyréenne" prise par ILLE, ILLA : *eth, era*) offrent 4 cas de vocalisation sur 19, ce qui est infime ; dans les autres cas, sur 35 exemples, un seul peut représenter une vocalisation de l'-s en un -i qui s'amuirait devant *w* : 932 *pa wairòs*, alternant d'ailleurs avec 919 *paz wairé*. Quant au continuateur de EST, c'est la forme normalisée *ei/i*, qui ne peut rien nous enseigner (cf. Anan). Au total, il y a donc vocalisation dans 9 % des cas environ.

L'énigme est posée par les mots *continuateurs de formes latines à FL-initial*. Ces mots présentent en effet ici un *polymorphisme éhl-/ézl-*.

On a souvent interprété les formes en *ézl-* de la façon suivante : FL- donne phonétiquement *hl-* en gascon ; la prothèse d'un *e-* facilite la prononciation d'un groupe difficile à articuler - quoique de nombreux parlars le conservent sous sa forme initiale *hl-*, comme parmi nos enquêtes le point 781-E, Lahitère (Hte-Gne), qui conserve également *hr-* provenant de FR-, avec un seul cas d'anaptyx -. Au moment où l'-s implosif commence à subir une mutation devant consonne sous forme de spirantisation, les mots en *éhl-* sont assimilés à des formes comme *lah lamos*, de *laz lamos* : d'où la fausse régression *ézl-*, que l'on trouve toujours, en principe, comme l'un des termes d'un polymorphisme *ézl-/éhl*. (Cf. Ronjat, II § 327).

On comprend facilement que dans cette perspective l'ultracor-

rection *ézl* ne peut se rencontrer que dans les aires "spirantisantes". Or Saint-Plancard, comme nous venons de le voir, tend à "vocaliser" l'-s implosif ! La solution pourrait être empruntée à la phonétique articuloire : il suffirait de concevoir une articulation de l'*h* réalisée, par assimilation, dans la position articuloire de l'*l* suivant ; la spirante latérale ainsi créée se sonorise sous l'influence de l'entourage phonétique ; un simple retard dans l'application de l'apex lingual contre la région alvéolaire supérieure - articulation de l'*l* - suffira pour permettre le passage du souffle sonore par le canal ainsi formé dans la région alvéolaire, et provoquer ainsi l'articulation d'une sifflante sonore linguo-dentale alvéolaire, facilement assimilée au *z* gascon (archiphonème), d'articulation analogue. Une telle explication, dont le principe nous a été suggéré par M. Séguy (cf. G. Millardet, *Etude de dialectologie landaise*, p. 549), simplifie considérablement le problème. Mais peut-être le simplifie-t-elle trop ; il est impossible qu'aucune interaction n'ait eu lieu entre les formes en (*é*)*hl* - < FL- et les faits de spirantisation de l'-s implosif devant consonne - il se trouve précisément que la séquence *l*- est la plus favorable à cette spirantisation ! Ronjat note (II § 325) : "Des altérations récentes ... peuvent être déterminées avec quelque précision ... Elles ont atteint s en général d'abord devant l ... On remarquera la difficulté d'articulation particulière à *sl* (formation d'un canal lingual, puis relèvement de la pointe)". Nous avons remarqué nous-même, au cours de notre contre-enquête d'Annan (cf. supra), la fréquence de la spirantisation dans le groupe -*zl*-. Les palatogrammes nous montrent clairement la cause de cette fréquence : les tracés de *la* et de *sa* (avec s occitan) sont *exactement inverses* : d'où la quasi-nécessité articuloire d'une altération de l'-s, favorisée par la sonorité de l'*l*-. Il y a pu y avoir des aires d'ultracorreption, qui ont subi plus tard des vicissitudes diverses : extension sur un plus grand domaine, régressions etc. D'autre part, il est également possible qu'inversement l'existence dans la langue de groupes -*hl*- étymologiques ait favorisé la spirantisation de l'-s, en commençant par l'altération du groupe -*zl*-, le moins solide. La publication des cartes de l'AIG nous permettra seule de "voir clair" dans l'aréologie des deux phénomènes phonétiques (spirantisation, traitement de FL- latin), et, peut-être, de proposer une explication d'ensemble.

C. Les faits de vocalisation :

Cette rubrique ne comportera aucun cas de vocalisation de la sifflante implosive devant consonne douce à l'intérieur d'un mot ; les groupes étymologiques de ce type sont depuis longtemps éliminés

en occitan - en général d'ailleurs par vocalisation fixée - : les anciens ASINU, * VASSULITTU > asne, vaslet sont depuis longtemps réduits à *ainé* (rare), *bailét*, et ne présentent plus de polymorphisme ; comme les formes du type *ézlū* < FLÔRE sont inconnues au domaine "vocalisant", il ne restait plus que les composés du type DIS-, EX- + consonne douce, dans lesquels on pût espérer rencontrer quelques cas de vocalisation : en fait, il n'y a que Melles, dans le domaine étudié, qui présente ce phénomène, mais sans polymorphisme avec des formes à sifflante ; nous ne pouvons donc nous prononcer ; les autres points de l'aire vocalisante ne connaissent que des formes dans lesquelles la sifflante est conservée ou purement et simplement amuie : que l'on se reporte à la carte "AVEZ-VOUS OUBLIÉ ...", parue récemment en spécimen de l'ALG : * DISMINORARE > gasc. *desbrenbar* est représenté presque partout par des formes en *dés-*, *déz-*, ou *dé-* ; seuls les points 790-NO (Saleich, Haute-Garonne) et 790 (Castillon-en-Couserans, Ariège) donnent respectivement *deibrēmbat* et *dibrēmbat*, dont nous ne savons pas s'ils constituent les termes d'un polymorphisme ; les exemples étudiés ci-dessous seront donc exclusivement du type b) et du type c) (cf. II, A), que nous aurons d'ailleurs à distinguer.

Nous n'envisagerons pas dans ce chapitre le cas de *Seyches* (Lot-et-Garonne), 636 : il s'agit d'un parler non gascon, correspondant à peu près au "bergeracois C" défini par Ronjat (IV, Appendice, p. 21). La situation de l'-s implosif y est analogue à celle que connaît le français moderne : conservation sous forme sonore en liaison étroite devant voyelle ; la mutation est donc achevée depuis longtemps, et le polymorphisme ne concerne plus que les continuateurs de l'ancien -s.

1°) *Layrac* (Lot-et-Garonne), 648 : sur 23 cas observés, 17 présentent le passage d'-s à -i : soient environ 74 % des cas, ce qui est considérable. Ajoutons deux cas d'amuïssement pur et simple de l'-s : *péu brīns* (amuïssement de -i sans doute, imprononçable après -u), *syè butèlōs*. De plus, le -i a modifié, dans quelques cas, le point d'articulation de la voyelle précédente, par assimilation : ainsi *ui* > *ui* : *l^ui juēns*, *lui byèls* ; *luⁱ sīn-* ; *lui sils*, *lui did d^us pès*.

ai > *èi* : *l^ei mas*.

En ce qui concerne le continuateur de EST, dont nous avons évoqué précédemment les vicissitudes, signalons que *Layrac* utilise devant consonne douce les formes *és/éz* et *i* : sur 16 cas, 10 *éz/éz* et 6 *i*. Nous étudierons ce polymorphisme plus loin, sous une rubrique unique : les continuateurs de EST dans l'aire "vocalisante" du domaine envisagé.

2°) *Saint-Jean-du-Bouzet* (Tarn-et-Garonne), 659-NO : nous observons ici un polymorphisme général -s/-i, et un polymorphisme à l'in-

térieur des formes "vocalisées" : $-i/-i$. Sur 33 cas, 28 formes vocalisées (25 en $-i$, 3 en $-i$) constituent une écrasante majorité.

Le continuateur de EST connaît un traitement analogue : sur 16 formes, 2 *éz*, 13 *éi* et 1 *i* (devant $s-$: influence palatalisante ?).

3°) *Saint-Nicolas-de-la-Grave* (Tarn-et-Garonne), 649-SO : ici les statistiques opposent le traitement des formes d'article au pluriel aux autres cas ; en effet aucune forme d'article ILLŌS ou ILLĀS ne présente la sifflante finale (notons les polymorphismes suivants pour ILLŌS : sur 11 formes, on a 5 *lui*, 4 *lui*, 1 l^u_i et 1 *li*), tandis que parmi les autres cas 4 formes en $-s/-z$ s'opposent en polymorphisme à 28 formes "vocalisées" (26 $-i$, 2 $-i$). Nous pensons qu'il s'agit là d'un fait phonétique prévisible : l'article, toujours enclitique, subit un traitement phonétique "accélééré" (ce qui est également le cas des formes atones du continuateur de EST) ; ce traitement privilégié est beaucoup plus sensible dans l'aire "vocalisante" que dans l'aire "spirantisante" : voilà qui confirme notre impression, selon laquelle la vocalisation serait une mutation plus ancienne que la spirantisation. Quoi qu'il en soit, nous réserverons désormais une place à part dans nos statistiques aux continuateurs de ILLŌS, ILLĀS.

Le continuateur de EST ne présente aucune forme à sifflante finale. C'est peut-être un hasard, car les formes du mot devant voyelle et consonne forte sont respectivement "éz" et "és". L'aréologie nous l'indiquerait sans doute. Notons le polymorphisme "intérieur" : 11 *éi*, 1 e^i , 6 *i*, 4 *é*.

4°) *Seilh* (Haute-Garonne), 760-NE : a) formes d'articles au pluriel : ILLŌS : sur 19 formes : 2 *léi*, 1 l^e_i , 16 *li*.

ILLĀS : sur 20 formes : 19 *lai*, 1 *li* (phonétique suractivée ?).

b) autres cas : sur 29 fina-

les en $-s$:

- formes à sifflantes : 7 $-s$, 1 $-z$.
- formes vocalisées : 14 $-i$; 2 $-i$; $p\dot{o}d^e_i d-$; $-es$ + consonne douce $> -i$: TRĒS $>$ *tri g-* et *tri b-* ;
- 2 cas d'amuissement total.

L'écrasante majorité des formes *li* < ILLŌS dénote-t-elle un début de normalisation ? Nous verrons à propos des pluriels en $-i(s)$ comme à propos du continuateur de EST que cette évolution serait parfaitement possible (cf. l'article masc. et fém. pl. *li* en provençal moderne) ; mais le polymorphisme indique en tous cas qu'elle n'est pas encore achevée. On peut rapprocher $p\dot{o}d^e_i d-$ et les deux *tri* + cons. molle < TRĒS.

La normalisation n'est pas tout-à-fait achevée non plus dans le cas de EST : sur 16 cas, 1 *éz* s'oppose à 12 *i*, 2 *éi* et 1 e^i .

5°) *Léguévin* (Haute-Garonne), 760 : a) formes d'articles au plu-

riel : ILLŌS : sur 13 formes : 5 *léi*, 1 *léⁱ*, 7 *li*.

ILLĀS : sur 16 formes : 14 *lai*, 1 *laⁱ*, 1 *la^é*.

Précisons que les 3 formes uniques *léⁱ*, *laⁱ* et *la^é* sont situées devant un s-, phonème qui peut exercer une influence palatalisante sur les phonèmes précédents ; ici, la tendance à l'absorption de l'i par s- initial paraît procéder d'un phénomène articulaire analogue.

Comme à Seilh et Saint-Nicolas-de-la-Grave, aucune forme d'article ne conserve la sifflante finale.

b) autres cas : sur 20 exemples, nous relevons : 11 ex. de vocalisation de l'-s, 1 ex. de tendance à l'amuissement après vocalisation : *siw^o b-*, 1 ex. d'amuissement, 2 ex. de (-es >) -ei > -i : *tri béirés*, *açri diut*, 1 ex. d'assimilation par r- initial suivant, enfin 4 ex. de conservation de la sifflante, sourde ou sonore.

Continuateur de EST : sur 19 cas, 17 *i*, mais 1 assimilation (*él l-*), et 1 *éz (n-)* (en polymorphisme, évidemment, avec de nombreux *i n-*). Ces deux exemples suffisent pour déceler un polymorphisme, et non une normalisation sur *i*, presque achevée, il est vrai.

6°) Bragayrac (Haute-Garonne), 679-E : a) formes d'articles au pluriel :

ILLŌS : sur 14 formes : 8 *léi*, 2 *lèi*, 1 *léⁱ*, 1 *li*, 2 *lé*.

ILLĀS : sur 17 formes : 16 *lai*, 1 *léi*.

Nous constatons que régulièrement la proximité des points d'articulation de *é* et *i* provoque, dans le domaine où ILLŌS > *les* et non *lus*, de nombreux polymorphismes dus à l'assimilation, tandis que ILLĀS > *las* > *lai* reste plus stable (l'assimilation donne parfois *lèi*).

b) autres cas : sur 23 exemples, 13 présentent la vocalisation de l'-s ; les 10 autres se répartissent en : 4 -z, 6 -s.

Comme précédemment, le continuateur de EST est presque totalement normalisé sur *i* ; cependant, 3 cas sur 38 déclinent un polymorphisme : *éz a érés*, *éz oéyo* (EST ŪNA), *èi bēngœt* (/ *i bēngœt*). La forme tonique est normalisée sur *èi* (et non *es*).

7°) Lombez (Gers), 679 : a) formes d'articles au pluriel :

ILLŌS : sur 17 formes : 7 *lez* ; 7 *léi*, 1 *léⁱ*, 2 *lé*.

ILLĀS : sur 9 formes : 5 *laz* ; 4 *lai*.

Ici, les formes non vocalisées reparaissent : n'oublions pas qu'à quelques kilomètres au SO de Lombez, Anan est en dehors de l'aire "vocalisante". Nous avons ici un pourcentage caractéristique de zone marginale.

b) autres cas : sur 26 exemples : 15 -z et 1 -s en face de : 6 -i, 1 -ⁱ, 3 -∅. Légère majorité des formes

à sifflante.

Et, ce qui confirme la spécificité du traitement des formes verbales, le continuateur de EST est normalisé en toute position sur *i*.
Forme tonique : *éi*.

8°) Boussan (Haute-Garonne), 781-NO : a) formes d'articles au pluriel : Il s'agit de l'article "pyrénéen" *eths, eras* dont la forme est ici *és, éras* ; pour ILLĀS, toutes les formes sauf une sont des formes à sifflante : *éras* devant sourde, *éraz* devant sonore ; devant *l-*, le seul exemple présente une assimilation : *éral lamóz ...* ; pour ILLĪS, à côté des formes à sifflante, majoritaires, nous avons :
A) deux exemples de vocalisation : *éⁱ juénés, éⁱ sîn dîts* ;
B) deux exemples d'assimilation devant *l-* : *él lānsôs, él lāndrēs*.

b) autres formes : sifflante conservée partout.

La situation est compliquée du fait de ce double traitement : vocalisation (rare) et assimilation devant *l-* ; sans conclure, nous signalons qu'à Boussan les formes héritées de mots latins en FL- sont en *éll-* : FLAMMA > *éllām, éllamadó* ; FLÔRE > *éllū, éllurît* ; FLAGELLU > *éllajêt*.

Le continuateur de EST est normalisé sur *éi/èi/i*, les 3 formes constituant un polymorphisme en position atone ; mais *i* est majoritaire : 32 ex. sur 36.

9°) Carbonne (Haute-Garonne), 771 : a) formes d'articles au pluriel :

ILLOS : sur 18 formes : 12 *léi*, 3 *lèi*, 1 *li* + 1 *déⁱ*, 1 *sui* (prépos. + art.).

ILLAS : sur 22 formes : 21 *lai*, mais 1 *las*.

Ce dernier exemple exclut toute normalisation.

b) autres cas : sur 32 exemples : 19 *-i*, 3 *-z*, 8 *-s*, et deux cas d'assimilation ou d'amuisement : *parémēs, du mēzēs*.

Le continuateur de EST semble normalisé sur *i*, mais un exemple unique d'emploi de *éi* en position atone peut en faire douter ; il s'agit peut-être d'une sorte d'emploi en position semi-atone, pour lequel le sujet parlant aurait utilisé la forme tonique. De toute façon, aucune forme à sifflante.

10°) Lézat (Ariège), 771-0 : a) formes d'articles au pluriel :

ILLĪS : sur 19 formes : 11 *li* (*di*), 5 *léi*, 3 *léⁱ*.

ILLĀS : sur 17 formes : 16 *lai*, 1 *léi*.

La vocalisation est la règle ; les polymorphismes "internes" ont pour formes majoritaires de ILLĪS des formes à phonétisme activé : *li* ; c'est également le cas de EST.

b) autres cas : sur 31 exemples : 21 -i, 2 -i, 6 amuissments, en face de 2 -s seulement.

Le traitement phonétique du continuateur de EST est ici normal : aux formes *es* devant consonne forte, *ez* devant voyelle correspondent les formes atones devant consonne douce *i* (17 exemples sur 18) et *éi* (1 ex.).

11°) Saint-Ybars (Ariège), 772-0 : a) formes d'articles au pluriel : Ici non plus, aucun cas de conservation de la sifflante :

ILLŌS : sur 23 exemples : 9 *li*, 7 *léi*, 7 *léⁱ*.

ILLĀS : sur 19 exemples : 10 *lai*, 3 *léⁱ*, 3 *lei*, 1 *laⁱ*, 1 *lèⁱ*, 1 *lè*. La distribution de ces dernières formes est remarquablement variée et nuancée.

b) autres cas : sur 28 exemples : 14 -i, 6 -i, 2 -é, 1 -é.

Le traitement du continuateur de EST est analogue à celui que connaît le parler de Lézat : sur 18 formes : 16 *i*, 1 *éi* ; une forme spéciale "*la fòrto uⁱ drubido*" est due à l'entourage phonétique : l'*i* situé entre -o (phonème arrondi) et (dr)u- (phonème arrondi) tend également à s'arrondir en *u*. La proportion des *i* de EST est notablement supérieure à celle des *li* de ILLŌS : premier pas vers la normalisation ?

12°) Lahitère (Haute-Garonne), 781-E : a) formes d'articles au pluriel :

ILLŌS : sur 22 exemples : 12 *li* (*di*), 6 *léi*, 4 *lé*.

ILLĀS : sur 26 exemples : 17 *lai*, 7 *lei*, 1 *lé*, en face de 1 *las*.

b) autres cas : sur 27 exemples : 16 -i, 4 -i, et l'exemple curieux ... *pé uairos* (= pas beaucoup) : forme monophthonguée par assimilation < *pai uairos < *paz uairos. En face de ces formes vocalisées, 1 -s, qui est une variante polymorphique immédiate : 2 fois la même question : d'abord "*un òs dé ...*", puis "*un òi dé ...*".

Parmi les exemples du continuateur de EST, nous relevons, sur 21 cas, 17 *i* (phonétique activée), 3 *és* et 1 *é*.

13°) Martres-Tolosane (Haute-Garonne), 781 : a) formes d'articles au pluriel : nous revenons ici dans le domaine de l'article "pyréénien" *eth*, *era* ; les formes conscientes semblent être à Martres, pour le pluriel : *és*, *éras* ; nous avons relevé :

ILLŌS : sur 24 exemples : 18 *éi*, 1 *i* (devant *w*-), en face de :

1 *és*, 4 *éz*.

ILLĀS : sur 14 exemples : 13 (*é*)*rai*, 1 *éras*.

b) autres cas :

sur 32 exemples : 12 -i, en face de :

12 -z, 6 -s ; il faut ajouter 2 cas d'amuissement (assimilation ?).

A peu près située à mi-chemin entre Boussan, où l'-s implusif est solide, et Lahitère, où règne une majorité quasi-absolue de formes "vocalisées", Martres-Tolosane représente un stade intermédiaire: 84 % environ des formes d'articles - qui, proclitiques, obéissent à une phonétique activée - connaissent la vocalisation de l'-s, tandis que 40 % des autres formes - substantifs, verbes etc., qui jouissent d'une autonomie supérieure dans la phrase - subissent le même traitement : nous sommes loin des proportions observées dans nos enquêtes de la banlieue toulousaine.

La normalisation inattendue du continuateur de EST a lieu ici comme à Boussan, Lombez, Anan etc. : sur 34 exemples de EST contenus dans nos relevés, en toute position et devant séquence quelconque, nous avons 19 ei et 15 i, qui se répartissent comme suit :

- devant voyelle : fréquence approximative de la forme i : 24/80.
- devant consonne forte : - " - - - - - - - - - - - - - - - - : 30/80.
- devant consonne douce : - " - - - - - - - - - - - - - - - - : 45/80.

Ces proportions révèlent, malgré la normalisation des formes, une fréquence particulièrement élevée de la forme activée i devant consonne douce, ce qui tendrait peut-être à confirmer que le processus d'évolution phonétique et de normalisation, tirant son origine du passage es > ei > i devant consonne douce, est autochtone.

14°) Saint-Plancard (Haute-Garonne), 780-NO : Quoique ce point fasse partie de l'aire "vocalisante", nous l'avons étudié plus haut à la suite d'Anan (voir B. Les faits de spirantisation, 5°), à propos du problème posé par les héritiers gascons des formes latines en FL-

15°) Melles (Haute-Garonne), 699-NE : a) formes d'articles au pluriel : (Il s'agit évidemment des formes "pyrénéennes" de l'article)

ILLOS : sur 17 cas : 13 éi, 3 i, qui remontent à un *es conscient ; et une forme anormale, sans doute vestige d'une ancienne forme érés < ILLŌS, ou analogique du féminin, où la confusion est constante: djué ri brqas.

ILLAS : sur 10 cas : 7 éri (de *érés, normal à Melles, où -A + cons. > -é-), 2 éi, en face de 1 éz, tous deux analogiques du masculin (ou issus de *érés par amuissement de l'-r- intervocalique ?)

b) autres cas : sur 28

exemples : 24 -i, en face de

1 -z, 2 -s ; ajoutons un cas d'assimilation : du mèzéz s (DUO MĒ(N)SES).

La vocalisation a lieu dans 90 % des cas au total. Ne nous étonnons donc pas de constater que le continuateur de EST est normalisé sur les formes *éi/éi/é/i* : sur 35 cas : 26 *éi/éi*, 3 *éi*, 3 *é*, 3 *i*.

16°) *Les pluriels en -i(s)* : Nous n'apporterons ici qu'une très modeste contribution documentaire à ce problème complexe, sans esquisser la moindre hypothèse, car nous sommes encore loin d'avoir en main tous les atouts nécessaires à qui voudrait le résoudre. Voici les faits relevés au cours de nos enquêtes (les formes en *-is* sont en italiques) :

| | | | | | | | | |
|--------|--------------------------|---------------|--------|---------------|--------------|---------------|---------------|--------------------------|
| Layrac | St-JnB | StNiGr | Léguev | Lézat | StYbars | Lahit. | StPlan | Melles |
| òsis | òsis | òsis | | | | | | |
| | <i>arné^{is}</i> | <i>-zis</i> | siwi | | | syèwi | | <i>arnézⁱ</i> |
| | | <i>qutris</i> | | <i>qutis</i> | <i>qutis</i> | <i>qutis</i> | <i>qutis</i> | <i>quti</i> |
| | <i>bèriz</i> | <i>puljiz</i> | | <i>pulidi</i> | <i>bèli</i> | <i>pulidi</i> | | <i>bèri</i> |
| | <i>méris</i> | <i>méris</i> | | | | | <i>kāntiz</i> | <i>kwānti</i> |

Outre ces formes communes à plusieurs points, citons :

St-Jean-du-Bouzet : *énsis* ("fumier"), Saint-Nicolas-de-la-Grave : *traisis* ("les traits"), *élis* ("eux"), Saint-Ybars : *tutiz* ("tous"), et Melles : *fyānsadi//fyānsats*, *jwēni* ("jeunes"), *brūni*, *nēri* ("noirs"), *nāti* ("nous autres"), *bāni* ("bons").

Parmi ces formes, il peut y avoir de *faux pluriels en -i*, c'est-à-dire des formes dans lesquelles le *-i* final peut être le résultat d'une évolution strictement phonétique d'un *-és* devant consonne "molle" : *-és* > *-éi* > *-i*. Voici les ensembles phonétiques qui comprennent les formes ci-dessus : *Léguevin* : *léⁱ siwi matqs* ; *Lézat* : *dé pulidi wéls* (ibid. li w-) ; *Saint-Ybars* : *bèli wéls* (ibid. fèrma i (= li < léi < lés ?) wéls) ; *Lahitère* : *dé pulidi wéls* (ibid. fèrma li wéls), *li syèwi matqs* ; *Melles* : *bèri gwéls* (ibid. bara i gwéls). Ces formes peuvent représenter d'authentiques pluriels en *-i*, qui demeureraient tels à la pause, mais aussi des formes prises en phonétique activée par des pluriels en *-es* devant consonne "molle" ; ajoutons qu'elles peuvent enfin être des pluriels en *-is*, avec vocalisation de l'*-s* dans les mêmes conditions. Ne sont *sûrement des pluriels en -i* que les exemples relevés à Melles, dont la plupart sont des mots placés en fin de phrase ou devant occlusive sourde ou voyelle.

La distribution extrêmement irrégulière de ces pluriels selon les questions et les points d'enquête confirme notre impression première : il doit s'agir dans la plupart des cas de *variantes polymorphiques de formes en -s*, dont l'usage doit être plus ou moins fréquent selon les mots, mais rarement obligatoire : le type même de ces poly-

morphismes est attesté à Melles : *fyānsq̄di // -sq̄ts*, que nous a révélé le hasard d'une répétition non provoquée.

Quant à l'origine, si discutée, de ces étranges terminaisons en *-i* et *-is* (cf. G. Rohlfs, "Le gascon", § 413 et Ronjat loc. laud. §§ 483-484), nous nous contenterons d'enregistrer le fait suivant : *les formes de pluriels en -i(s) relevées dans nos enquêtes proviennent exclusivement des parlers appartenant à l'aire "vocalisante"* : lorsque la publication du NALF-ALG (et du NALF région languedocienne!) permettra de préciser les aires respectives de ces deux phénomènes, il sera intéressant de vérifier s'il y a coïncidence, parfaite ou approchée, entre leurs domaines, auquel cas l'hypothèse d'une généralisation analogique du traitement *-es > -ei > -i* devant consonne douce (suivie, le cas échéant, d'une réintroduction de l'*-s* marque morphologique du pluriel : *-is*) acquerrait une certaine vraisemblance ; quoi qu'il en soit, l'existence de formes en *-i* (articles notamment) ainsi nées de formes en *-es* doit avoir été d'un grand poids pour la conservation, ou la création à partir de bases différentes (pluriels *òmi/òmis* (Rohlfs), analogie de *ILLĪ > li* (Ronjat § 489) etc.) des pluriels en *-i(s)*.

D. Les continueurs de EST :

Nous voici obligés de reprendre de façon synthétique les résultats déjà exposés ; l'aire étudiée dans cet article présente une très grande variété de traitements, dont ni les travaux de G. Rohlfs ni même ceux de J. Ronjat ne donnent une idée, fût-elle approximative : ici plus encore que sur d'autres points, un grand ouvrage de synthèse sur les parlers gascons nous serait de la plus haute utilité.

a) *EST dans l'aire spirantisante* : n'envisageons que les points occidentaux (Lot-et-Garonne) : *Aiguillon* ne spirantise pas, et ne connaît qu'"*es/ez*" : *es* + cons. forte ; *ez* + cons. douce et + voyelle.

Lafitte-sur-Lot et *Espiens* connaissent la spirantisation (bien moins fréquente à *Espiens* qu'à *Lafitte*) devant consonne forte ou douce ; d'où la formule : *es (ez)/eh polymorphique* + cons. forte ou douce ; *ez* + voyelle.

Mézin est tout-à-fait à part : normalisation sur une forme *è* devant consonne quelconque ; formule : *è nom.* + cons. forte ou douce ; *ez* + voy.

Ces quatre parlers, dans lesquels la forme de EST + voyelle conserve la sifflante : *ez*, connaissent comme forme tonique *es*.

b) *EST dans l'aire vocalisante* : nous distinguons deux grands

groupes, d'après la forme de EST tonique :

I. EST tonique : es :

α) Seilh, Saint-Nicolas-de-la-Grave et Saint-Jean-du-Bouzet semblent présenter le traitement phonétique attendu : conservation de la sifflante devant consonne forte (p, t, k), polymorphisme ez/ei (avec formes activées *é*) devant consonne douce, et ez devant voyelle. Formule : es + cons. forte, ez/ei/i polymorphique + cons. douce, ez + voyelle.

Mais des perturbations analogiques aboutissant à une normalisation détruisent cette belle harmonie phonétique ; déjà Seilh préfère nettement *i* à *ei* + cons. douce ; nous avons ainsi :

β) Normalisation de EST + consonne douce sur la forme activée *i* à Léguevin, Lézat, Saint-Ybars et Lahitère, ainsi qu'à Layrac ; un exemple de *ei* à Saint-Ybars et Lézat, un de *es* à Lahitère semblent être dus à des emplois semi-toniques de EST, dans lesquels la forme tonique *es* serait normalement vocalisée devant consonne douce dans les deux premiers cas. La formule est donc : es + cons. forte ; *i* + cons. douce ; ez + voyelle.

Nous avons pu nous faire confirmer l'existence d'un tel système à l'état conscient : selon le témoignage d'une jeune fille originaire de Bretx (Haute-Garonne ; cette localité occupe le milieu de l'hypoténuse du triangle rectangle qui a pour sommets Seilh, Léguevin et Cadours (AIG 659-SE)), la forme *ei* n'existe pas dans le parler de la commune : on dit "es tîmbat", "*i* bènigut", "ez anât" et "kimaró es".

Mais ce traitement n'est que l'esquisse d'une normalisation beaucoup plus poussée ; les points suivants ignorent totalement les formes à sifflante finale ; la lutte pour la prépondérance n'a plus que deux acteurs : *ei* et *i* ; ce phénomène suppose une véritable mutation dans la conscience du sujet parlant : la forme qui n'est jusque là qu'une variante articulatoire, après être devenue forme unique devant certaines séquences (celles devant lesquelles elle est née), devient forme unique devant séquence quelconque ; en position, *ei/i*, souvent réduit finalement à *i*, oppose son unité aux anciennes formes phonétiques *és/éz/éi/i*, dont la variété est contraire aux tendances internes qui régissent la morphologie verbale.

Comme c'est la règle en linguistique, il y a une exception : Bragayrac, où la forme tonique est *ei*, ce qui laisserait supposer que les formes à sifflante ont disparu de la conscience linguistique, offre quelques exemples de ez + voyelle (devant consonne, il y a normalisation sur le polymorphisme *ei/i*, avec *i* largement majoritaire ; on trouve aussi *i* + voyelle), ce qui doit s'expliquer comme un phénomène propre aux zones de transition : les habitants de Bragayrac entendent dire "*i* anât" à l'Ouest (Lombes) et au Sud (Rieumes), mais

"ez anət" vers l'Est et le Nord (Léguevin) : d'où cet étrange polymorphisme.

II. EST tonique : ei :

α) Normalisation générale sur un polymorphisme : ei/i:

C'est le cas de *Martres-Tolosane*, *Boussan*, *Saint-Plancard* et *Melles* (A Martres, Saint-Plancard et Melles, *ei* largement majoritaire, *i* presque généralisé à Boussan). Le dernier pas vers une normalisation totale sera franchi par les parlers suivants.

β) Normalisation générale sur la forme *i* : il en est ainsi à *Carborne*, *Lombez* et *Anan* (ce dernier se trouvant, comme nous l'avons vu, en dehors de l'aire vocalisante !); le parler de *Piames* (771-NO), que nous connaissons bien, dit de même : *i kaijut*, *i bēngut*, *i anət* et *kimuro éi*. Un exemple de *ei* théoriquement atone à Carborne et Anan montre (cf. I, β) que la frontière entre EST tonique et EST enclitique n'est pas une frontière mathématique.

Cet essai d'explication de la genèse des divers continuateurs de EST, notamment des formes comme *ei* ou *i* est surtout valable, nous le savons, pour la région garonnaise du domaine gascon; Ronjat cite (§ 640) des formes *ei* à côté de *es* existant dans des parlers landais ou béarnais bien éloignés des aires vocalisantes; l'aréologie nous enseignera plus tard si l'hypothèse d'une extension géographique des formes vocalisées en dehors de leur domaine propre (cf. le cas d'Anan) est plausible, ou si d'autres facteurs phonétiques ou analogiques doivent être mis en cause (8). Quelle que soit la filiation des différentes formes prises par EST, il est en tous cas extrêmement instructif — et tel est d'ailleurs le but de cet article — de constater combien peu de ces formes existent seules dans un parler: non seulement les variantes phonétiques d'une même forme (*ez/ei* + cons. douce par ex.) constituent un polymorphisme aux proportions variables, mais des formules comme celles que nous avons tenté d'établir pour chaque sous-aire dialectale sont et seront toujours des formules approchées: il y aura toujours un *ez* inexplicable comme à Bragayrac, ou un *ei* dont on ne sait s'il est atone ou tonique, pour rompre la belle harmonie que réclame l'esprit. Et le paradoxe qui rend l'étude de la morphologie verbale éminemment intéressante à cet égard, c'est que cette harmonie même se trouve être dans le subconscient du sujet parlant un facteur de désordre: en effet la nécessité de conserver au verbe son homogénéité flexionnelle tend à désorganiser le jeu des "lois" phonétiques qui en période de mutation étaient déjà loin de faire subir aux mots qu'elles affectaient une évolution régulière, puisque, dans la plupart des cas, le polymorphisme révèle une mutation en cours.

III

A. Essai de classement des polymorphismes :

L'étude des continuateurs de EST nous aura permis de constater l'existence de *deux grandes catégories de polymorphisme* : tandis que les polymorphismes du type *ez/ei* + cons. douce, se rattachant aux exemples généraux du polymorphisme caractéristique d'-s implosif, nous permettent de considérer cet -s comme actuellement *mutant* dans la zone polymorphique, un polymorphisme comme celui que nous avons relevé à Bragayrac : *éz/ei/i* + voyelle (à côté de la normalisation sur *i* atone /*ei* tonique, analogue à celle que l'on a constatée à Lombez etc.) nous montre que ce phénomène peut être dû à l'*antagonisme de deux formes depuis longtemps fixées* qui luttent entre elles tout au long de la frontière commune de leurs aires respectives ; rare dans les exemples que nous avons étudiés ici, ce genre de polymorphisme est extrêmement fréquent à Seilh, par exemple, pour les mots du type PELLE, CULTELLU, MARTELLU : les formes gasconnes *pèt, kutèt, martèt* y font bon ménage, dans le parler d'un même individu, avec les formes languedociennes *pèl, kutèl, martèl*. De même à Lafitte-sur-Lot nous avons constaté un flottement entre les terminaisons -s et -Ø au pluriel des substantifs et adjectifs, conséquence d'une lutte entre les parlars en usage au Nord de la commune, où l'-s est depuis longtemps amui, et ceux qui, au Sud, conservent au contraire un -s solide ; tant qu'on dira "pèl" à Toulouse et "pèt" à Cadours, si nul facteur étranger (prestige social de tel ou tel parler, par ex.) ne vient influencer l'état linguistique actuel, Seilh conservera l'usage simultané des deux formes concurrentes ; si l'un des deux parlars est considéré comme socialement supérieur (à Seilh, c'est le languedocien de la "capitale", Toulouse), la frontière dialectale reculera sous la pression de celui-ci, et le polymorphisme régnera quelques kilomètres plus loin !

Dans ce genre de polymorphisme, propre aux zones frontières, les deux formes concurrentes sont toutes deux parfaitement conscientes, et sont données par le sujet parlant, en toute connaissance de cause, comme absolument équivalentes : "Ici, on peut dire aussi bien "pèt" que "pèl" !". Représentant visiblement le même mot, même aux yeux du sujet parlant, sous deux formes différentes, "pèt" et "pèl" sont cependant séparées par un abîme : les consonnes finales -t et -l sont deux véritables phonèmes dans la structure phonologique du parler de Seilh, phonèmes qui n'ont absolument aucune affinité à l'in-

térieur de ce système : c'est ce qui sépare ce type de polymorphisme du 3^e type intermédiaire envisagé plus loin (polymorphisme de réalisations indifférentes), dans lequel les phonèmes alternant en polymorphisme sont deux réalisations conscientes d'un même phonème actuellement mutant.

L'autre catégorie de polymorphisme, celle que nous appellerons "polymorphisme des réalisations de phonèmes mutants", décèle au contraire chez le sujet parlant, dans la majorité des cas, une différence marquée d'"éclairage de conscience" selon qu'il prononce l'une ou l'autre forme du couple polymorphique ; la forme consciente est en général exclusivement la forme ancienne ; les réalisations dues aux tendances articulatoires nouvelles sont inconscientes ; cette distinction ne peut être absolue, mais sa vraisemblance résulte de l'accord des témoignages qu'ont apportés la plupart des enquêteurs sur de tels faits linguistiques : Edmont déclare (p. 24 de la notice de l'ALF ; il s'agit du point 707 : Meymac, dans la Corrèze) : "èhkòld, èhkùto et tous les mots qui commencent par èh ..., pourraient peut-être être transcrits par êc... ; il me semble que ce èh ... est prononcé tantôt eh, tantôt êc. C'est du reste à la 1^e audition que j'obtiens ces formes ; en faisant répéter le mot, j'obtiens toujours es au lieu de eh ou êc" (nous soulignons). De même, à Anan, nous avons longuement fait répéter à notre informateur des mots du type "és-/èhlajèt", en lui faisant remarquer qu'il "ne disait pas pareil" chaque fois, sans que jamais il arrivât à percevoir de lui-même cette différence ; mais il eût été vain de vouloir lui faire isoler, en épelant, le phonème (au sens phonétique) "h/c" dans "èhl-èclajèt" : la seule réalisation consciente - le phonème au sens phonologique du terme - était -z- ; si Edmont ne peut obtenir à nouveau, en faisant répéter, la 1^e forme en -h/-ê-, c'est que demander à répéter équivaut à demander des précisions ; l'informateur d'Edmont, en réitérant sa réponse, essaie de faire comprendre exactement à cet étranger, à ce "Parisien", la forme du mot qu'il prononce ; faisant attention à ce qu'il articule, il ne peut répéter que la forme consciente.

Entre les deux cas extrêmes que nous venons d'envisager, il y a place encore pour des types de polymorphisme différents ; nous croyons, par exemple, à l'existence de "polymorphismes de réalisations indifférentes" : notre informateur de Carbone prononçait "abélo" ou "abéyo" concurremment, sans que l'on pût voir entre les deux formes une différence analogue à celle que nous venons d'établir ; les deux formes étaient conscientes et équivalentes, quoiqu'il s'agît également ici, sans doute, d'un phonème mutant : l'l mouillé tend à disparaître devant une réalisation y, selon le processus qu'ont connu le français, le provençal mistralien, le castillan vulgaire. Comme il n'existe pas, à notre connaissance, dans la région de Carbone, de zone où cette mutation soit réalisée entièrement, et que par consé-

quent Carbonne n'appartient pas à une zone de transition, nous nous trouvons ici en présence d'un polymorphisme "pur", sans doute le plus parfait de tous ; nous avons de même noté à Rieumes, dans la bouche d'un de nos parents, un polymorphisme \bar{r} dorsal (presque \hat{c})/ \bar{r} apical intense (évolution $\bar{r} > \hat{r}$ réalisée aujourd'hui dans la prononciation féminine), qui ne dépendait pas de considérations géographiques et ne comportait aucune différence dans le degré de conscience correspondant à chaque forme.

B. Polymorphisme, psychologie du langage et phonologie :

Ce rôle que jouent la conscience et l'inconscient dans les phénomènes que nous étudions ici pourrait sans doute être analysé avec profit par les psychologues ; non seulement la connaissance des lois qui régissent les mécanismes psychologiques du langage en serait approfondie, mais les linguistes eux-mêmes obtiendraient des éclaircissements sur des faits encore difficiles à interpréter ; ainsi la notion de "conscience linguistique", presque toujours appuyée par les faits, est parfois curieusement contredite par eux : au cours de notre enquête d'Aiguillon, notre informateur précisa brusquement, avec insistance, à la question "la neige, il neige" : "nous disons *la nɛ̃jɔ*, mais *nɛ̃ju* (ou vice-versa ; nos souvenirs ne sont pas nets) ; or nous nous étions rendu compte, d'autre part, que si la réalisation de l'o final atone était extrêmement fermée, il n'y avait toutefois aucune opposition -u/-o de caractère phonologique entre les variantes polymorphiques de cette réalisation : notre informateur, pour nous être utile, s'était sans doute, pour la première fois de sa vie, écouté parler, et, devenu son propre enquêteur linguistique, avait pris une réalisation particulièrement fermée pour un vrai phonème : où est la "conscience linguistique" dans de tels cas ? De même à Frouzins (ALG point 760-SE), au cours d'une investigation que j'effectuais pour mon compte personnel - il s'agissait des infixes de parfaits II -, nous avons demandé à notre informatrice de bien vouloir écrire la forme qu'elle venait de prononcer, une réalisation en -*ɛ̃n* d'une 1^e pers. pl., qui venait d'alterner en polymorphisme avec des réalisations en -*ɛ̃rɛ̃n* et -*ɛ̃gɛ̃n* ; impatient de savoir enfin si la forme consciente était en -*r*- ou en -*g*-, nous constatons avec horreur que notre informatrice avait écrit ... -*ɛ̃n* ! L'explication est sans doute la même que pour Aiguillon : la réalisation a été prise pour un phonème. On voit d'après ces deux exemples combien la méthode des "tests" psychologiques destinés à distinguer langue et parole, phonèmes représentés et phonèmes réalisés, doit être circonspecte ! Et cependant cette

même méthode nous a été d'un secours inespéré pour l'interprétation d'un cas également difficile : au cours d'un enregistrement sur magnétophone, destiné à la Phonothèque Méridionale de Toulouse, que M. le professeur Séguy et moi effectuions à Blasimon (Gironde, A/N 643-7), notre informatrice prononçait régulièrement les mots du type **rutèt* < CULTELLU, **martèt* < MARTELLU, **uzèt* < *AUCELLU avec amuissement total du *-t-* final ; mais nous avons remarqué plusieurs fois une étrange fermeture des mâchoires après le *-è* final, comme s'il restait "quelque chose" du *-t* amui, une sorte de *-t* implosif très discret ; devant cet étrange polymorphisme *-t/-t* implosif, nous d'écimâmes de faire épeler le mot prononcé *martèt* : l'informatrice épela : M-A-R-T-Û-T ! Et son fils, présent, de nous expliquer m'en parlant vite, on ne prononçait pas le *-t* final. Ainsi nous étions arrivés la veille du jour où ce phonème *-t* allait disparaître de la conscience linguistique !

C'est précisément ce seuil par lequel un phonème représenté passe de l'existence au néant qu'il y aurait intérêt à analyser du point de vue de la psychologie du langage : le passage, étudié plus haut, de la formule *es + cons. forte, es/ei/i + cons. douce, ez + voyelle* à la formule *es + cons. forte, i + cons. douce, ez + voyelle* et à la formule *normalisation i atone/ei tonique* illustre d'une autre manière le passage d'un groupe phonétique - en l'occurrence le continuateur de EST - par une série de "seuils", jusqu'à une décantation extrême des polymorphismes successifs. Notre étude nous a prouvé ... asymptotiquement, si l'on peut dire, que seule l'étude systématique des polymorphismes, combinée avec une méthode de tests psychologiques adéquate, permet au linguiste de donner d'un parler quelconque une description phonétique et phonologique correcte. Aux psychologues de nous dire maintenant de quels phénomènes, de quelle structure mentale le polymorphisme est le reflet sensible, où se réfugie (que l'on me pardonne cette conception grossièrement spatiale de la psychologie..) la forme primordiale, la forme de langue, qui, consciente ou non, sert de support, de facteur commun aux variantes articulatoires qui constituent un polymorphisme, etc. Cette étude offrira un intérêt d'autant plus actuel que les faits de polymorphisme, reflétant un aspect essentiel des rapports de la langue et de la parole, relèvent à la fois de la phonétique et de la phonologie, et jettent un pont entre ces deux disciplines qui semblent s'ignorer ; aux phonologues donc de nous dire à leur tour quel rôle les différents aspects du polymorphisme peuvent jouer dans l'étude synchronique et diachronique de la structure phonologique d'un parler.

C. Polymorphisme et phonétique historique :

On a vu à propos du continuateur de EST quel profit la phonétique historique peut tirer de l'étude du polymorphisme pour l'interprétation des faits. Double profit, à notre avis :

a) Il faudra bien se rendre compte un jour que certains systèmes d'aires phonétiques ou morphologiques particulièrement complexes ne peuvent s'interpréter que comme des *décantations de polymorphismes* réalisées suivant un processus variable selon les aires ; nous tâcherons de le montrer un jour prochain dans notre étude sur l'aréologie des continuateurs de EST en Gascogne.

b) Nous vivons aujourd'hui un moment du devenir linguistique ; ainsi toute phonétique historique, au lieu de se limiter à l'étude des mutations achevées, doit nécessairement envisager les mutations en cours ; c'est ce que J. Ronjat a fait sous le titre d'"altérations récentes". Or il n'est pas de meilleur témoin de ces mutations, nous pensons l'avoir montré, que les polymorphismes que l'on observe aujourd'hui ; ce qui est vrai pour la phonétique l'est également pour la morphologie, la syntaxe, le vocabulaire etc. L'établissement de *statistiques de fréquence* analogues à celles que nous avons établies plus haut nous permettra d'apprécier le degré d'évolution atteint, et de remplacer des formules fixes et fausses par des pourcentages qui reflèteront plus fidèlement l'état actuel du parler étudié. Les paragraphes d'une phonétique historique seront peut-être moins faciles à composer, ainsi que le suggèrent K. Jaberg et J. Jud (cf. p.71), mais l'exactitude scientifique a tout à gagner si l'on adopte une telle méthode.

D. Polymorphisme et géographie linguistique :

Reflète du phonétisme actuel, le polymorphisme prend tout naturellement sa place dans les études de géographie linguistique ; les statistiques de fréquence évoquées ci-dessus pourraient être reportées sur carte sous forme d'aires plus ou moins foncées délimitées par des lignes reliant les points à fréquence semblable, suivant la méthode utilisée pour l'établissement de cartes isobathes ; comme les statistiques porteraient sur un grand nombre d'exemples, on ne pourrait avoir de remords à tracer des aires dont l'allure ne dépendrait plus des contingences d'une enquête linguistique courante ; ainsi seraient

rendues visibles les zones de mutation et les franges polymorphiques marginales, que l'on est aujourd'hui obligé de déterminer à grand'peine à partir des documents inadéquats fournis par les atlas linguistiques.

En attendant la mise en chantier de véritables "atlas du polymorphisme", essayons de définir les conditions auxquelles doit répondre un atlas linguistique pour remplir son rôle : donner une image exacte d'un ensemble dialectal donné :

"Was wir wiederzugeben versuchen, ist nicht die ideale Einheitlichkeit und Sauberkeit des mundartlichen Lautsystems, das im Bewusstsein des Sprechenden lebt, und das dieser in einer seltsamen Selbsttäuschung mit der Wirklichkeit identifiziert. Wir suchen auf dem phonetischen so wenig wie auf dem lexikologischen Gebiet das Normale, das Durchschnittliche, das Usuelle zu erfassen, sondern vielmehr das Momentane, das Individuelle, das Occasionnelle der einmaligen sprachlichen Äusserung. Wir geben Sprechen wieder, nicht Sprache". Ainsi s'expriment K. Jaberg et J. Jud dans leur notice "*Der Sprachatlas als Forschungsinstrument*", p. 214. C'est bien là le point de vue qui prévaut parmi les directeurs d'atlas linguistiques. Mais, si l'on veut bien y réfléchir, que représente de réel, dans le détail, une carte d'un tel atlas ? Comment, étant donné le polymorphisme qui peut régner à chaque point, oserait-on comparer sans hésitation les formes données pour plusieurs localités voisines ? Combien d'aires dues au plus parfait hasard, et affectant par voie de conséquence les formes les plus biscornues, comme en offrent certaines cartes de l'*atlas landais* de G. Millardet (*Etude de dialectologie landaise*, thèse de Lettres, Paris-Toulouse, 1910), ne dessinera-t-on pas, pour la plus grande joie des amateurs de tératologie linguistique ? Certains dialectologues ont pris conscience de ce que cette attitude comportait de paradoxal ; ainsi M. Sever Pop, dans sa grande enquête sur "*La Dialectologie*" (2 vol., Louvain) écrit : "Parce que les deux savants suisses affirment que les réponses enregistrées sur place par les enquêteurs P. Scheuermeier, G. Rohlfis et M. L. Wagner représentent la prononciation *individuelle* des personnes interrogées, Bottigliioni estime qu'ils ont renoncé, par là, à donner "un indice, même sommaire, et une représentation objective du *parler moyen*, qui intéresse en premier lieu celui qui consulte l'Atlas" (*Introduction à l'"Atlante linguistico-etnografico della Corsica"*, pp. 15-16) (S. Pop, I, p. 540). Bottigliioni a évidemment raison : on ne peut comparer que des moyennes, et toute autre méthode est la porte ouverte à l'absurdité et à l'erreur ; l'objection majeure - d'importance, il est vrai - concerne la méthode d'enquête : comment un enquêteur linguistique, tenu d'effectuer ses relevés dans un temps limité - un atlas doit être un "instantané" pour avoir un sens -, pourrait-il savoir dès l'abord ce qui, dans le phonétisme d'un parler qu'il ne connaît pas, est exceptionnel

ou "normal" ? Comment admettre avec certains dialectologues que l'enquêteur *doit normaliser* ses notations, après rapide vérification, pour éviter qu'un autre linguiste, travaillant sur les documents relevés par le premier, n'aille prendre un fait de parole pour un fait de langue ? Ni l'intuition ni l'érudition ne sauveront ici de l'erreur ; la réponse est fournie - encore - par K. Jaberg et J. Jud : *"Es bleibt dem Benutzer überlassen, die Vereinfachungen und Schematisierungen vorzunehmen, die je nach dem zu untersuchenden Problem möglich oder notwendig sind"* (*Op. laud.* p. 214). Or il est clair que le seul moyen sûr d'effectuer ces simplifications et ces schématisations sans risque d'erreur, c'est encore de travailler sur un grand nombre de faits semblables, sur des statistiques qui indiqueront les pourcentages des diverses formes possibles ; ainsi seul un atlas conçu selon la formule d'un atlas du polymorphisme permettra de faire en dialectologie un travail scientifiquement sérieux. Soumission absolue à la réalité de la part de l'enquêteur devenu pour la phonétique un véritable appareil enregistreur, multiplication, tout au long du questionnaire, des questions faites pour entraîner une réponse comportant le même fait de phonétique ou le même élément morphologique : ces mots d'ordre devraient être suivis, nous semble-t-il, par quiconque est décidé, dans l'organisation de ses enquêtes dialectologiques, à tenir compte des faits de polymorphisme, c'est-à-dire à respecter la réalité vivante du langage, seule garantie d'un travail correct et définitif ; nous sommes nous-même décidé à les suivre scrupuleusement lorsque le moment sera venu d'entreprendre des recherches de plus grande importance.

NOTES

(1) - Cf. pour les généralités sur l'ALG, la liste complète des localités et les principaux signes de transcription phonétique, le numéro de Juin 1952 (*Antiquité-Linguistique-Préhistoire*) des *Annales de la Faculté des Lettres de Toulouse*, aux pp. 112-131 : *"Les noms du têtard dans l'Atlas linguistique de la Gascogne"*, par M. J. Séguy.

(2) - L'état des sifflantes implosives n'a pratiquement pas changé dans les Landes depuis cette date, comme on pourra le constater lors de la publication de l'ALG. Cf. l'ouvrage cité note 4, aux

pp. 41-44 du tome II.

(3) - P.J. Rousselot (chanoine) : *Les modifications phonétiques du langage, étudiées dans le patois d'une famille de Cellefrouin (Charente)*, et L. Gauchat : *L'unité phonétique dans le patois d'une commune (Charmey)*, dans "Festschrift für H. Morf", Halle, 1905.

(4) - L'abbé Th. Lalanne a publié une synthèse de ses travaux, fondés sur les relevés qu'il avait effectués en Gascogne maritime (Gironde, Landes, partie Ouest des Basses-Pyrénées, du Gers et du Lot-et-Garonne) pour le compte de l'Atlas linguistique Gascon, sous le titre : "*L'indépendance des aires linguistiques en Gascogne maritime*" (2 atlas ; chez l'auteur, à St-Vincent-de-Paul, Landes). Cf. d'autre part l'article cité à la note 1, et les cinq cartes publiées récemment en spécimen : ARAIRE METALLIQUE, ARAIRE DE BOIS, AVALER DE TRAVERS, AVEZ-VOUS OUBLIE ..., CAPITULE DE LA BARDANE. *Additif*: le volume I de l'ALG - 219 cartes - vient de paraître.

(5) - L'insistance avec laquelle ces divers auteurs soulignent l'étrangeté du fait est révélatrice de la conception erronée que l'esprit - ou la raison - se fait spontanément des phénomènes linguistiques.

(6) - Nous avons noté - et étudié - le même fait à Melles (Haute-Garonne, point 699-NE de l'ALG.

(7) - L'abbé Lalanne (op. laud.) a établi des statistiques particulièrement intéressantes à cet égard : que l'on se reporte à son tableau de la page 41 ("H" devant consonne) ; la remarquable fréquence des formes en *ehl-* représentant d'anciens FL- (colonnes 1, 2 et 3), comparée aux fréquences de spirantisation d'-s implusif devant l-, ne manquera pas de faire réfléchir !

(8) - Lespy (*Grammaire béarnaise et Dictionnaire du Béarnais ancien et moderne*, s.v. *esta*) attestent une ancienne forme *es* aujourd'hui supplantée par *ey* en béarnais littéraire, mais encore usitée "dans quelques cantons" ; S. Palay (*Dictionnaire du béarnais et du gascon modernes*) ne connaît que *ey* ; J. Bouzet (*Manuel de grammaire béarnaise*) donne *ey* dans son paradigme, mais note : "Bayonne et Landes : *es*" (p. 33). Quelques rapides sondages effectués dans les documents inédits de l'ALG nous révèlent en effet l'absence totale de formes à sifflante au Sud d'une frontière semi-circulaire passant immédiatement à l'Ouest de Sauveterre-de-Béarn, au Nord d'Eauze, au Nord-Est de Lombez et à l'Est d'Aulus ; à l'intérieur du triangle Sauveterre-Eauze-Tramezaygues, on ne connaît même qu'une forme normalisée *èi*, celle du béarnais littéraire ; les zones de transition se révèlent, elles, particulièrement complexes ; dès que possible, nous poursuivrons notre dépouillement et publierons les résultats, qui compléteront utilement sans doute l'esquisse d'interprétation donnée ici.

